

Note méthodologique

Typologie des quartiers prioritaires : quelles évolutions entre 2015 et 2023 ?

Ce travail a été réalisé dans le cadre de la préparation du rapport annuel 2024 de l'ONPV relatif aux quartiers sortis de la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Les QPV sont tous caractérisés par une concentration urbaine de personnes présentant de faibles revenus mais se caractérisent pas des morphologies urbaines, un environnement économique et des dynamiques locales différentes. Pour prendre en compte ces différentes dimension l'ONPV a construit et publié en 2016 trois typologies de quartiers reposant sur les trois piliers des contrats de ville : cadre de vie, emploi et cohésions sociale.

Voir site ONPV : <https://www.onpv.fr/typologies-qpv>

Cette note vise à identifier les évolutions principales observées sur ces territoires au cours de la période 2015-2023 en présentant une typologie ONPV actualisée de ces quartiers à l'aune des données disponibles en 2024, comparée à la typologie ONPV réalisée en 2016¹.

Auteurs : Céline Gonthier, Maxime Grosbois, Florian Simonnet (ANCT)

Coordination : Florence Pinelli (PADT, ANCT)

Décembre 2025

¹ Typologie des quartiers prioritaires dans leur environnement, [ONPV 2016](https://www.onpv.fr/typologies-qpv)

Méthode d'actualisation

Une typologie est une méthode de classement qui permet de regrouper des territoires ayant des caractéristiques similaires. Dans le cas des quartiers, une typologie vise à former des groupes de quartiers qui se ressemblent entre eux (en termes de localisation et de logement, de profil économique et de cohésion sociale) et qui sont distincts des autres classes. Les typologies ONPV ont donc été construites pour répondre au besoin de montrer et d'objectiver la diversité des quartiers. Elles constituent un outil qui permet de connaître les quartiers, leurs caractéristiques et leurs habitants, afin de mieux cibler ou adapter les moyens et actions mises en œuvre, puis de les évaluer.

Les trois typologies réalisées en 2024 et les classes qui les constituent sont les suivantes :

- Typologie « Cadre de vie » (morphologie urbaine et dynamiques du marché du logement)
 - Classe 1 : Centres anciens de petites unités urbaines
 - Classe 2 : Quartiers HLM de petites unités urbaines
 - Classe 3 : Quartiers anciens de grandes unités urbaines
 - Classe 4 : Quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines
 - Classe 5 : Quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes unités urbaines
- Typologie « Emploi » (allocation chômage, taux d'emploi, emplois précaires) :
 - Classe 1 : Quartiers profitant d'un environnement dynamique
 - Classe 2 : Quartiers en décrochage
 - Classe 3 : Quartiers en difficulté dans un environnement industriel
- Typologie « Cohésion sociale » (intégration sociale, profil social, écart de développement économique entre les quartiers et leur environnement) :
 - Classe 1 : Quartiers en décrochage socio-économique
 - Classe 2 : Quartiers hétérogène avec des inégalités sociales
 - Classe 3 : Quartiers en développement économique
 - Classe 4 : Grands quartiers défavorisés mais équipés

L'actualisation des trois typologies a été réalisée selon les mêmes méthodes classiques d'analyse de données employées en 2016.

Les indicateurs mobilisés ont été mis à jour en fonction des derniers millésimes de données disponibles et en adaptant leur définition si besoin. Par exemple, les indicateurs issus de recensement de population 2010 lors de la construction de la typologie 2016 ont été actualisés avec les valeurs recueillies lors du recensement de population 2020.

Les typologies sont issues d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) qui sert à regrouper les quartiers selon leurs similarités en créant des catégories naturelles appelées classes. La CAH est effectuée à partir d'axes factoriels, eux-mêmes issus d'une analyse en composantes principales (ACP) pour les typologies relatives à l'emploi et à la cohésion sociale, et d'une analyse factorielle de données mixtes (AFDM) pour la typologie relative au cadre de vie. Ces 2 dernières méthodes permettent de résumer l'information contenue dans plusieurs variables pour simplifier l'analyse.

La méthode d'actualisation présente certaines limites qui sont décrites par typologie, comme par exemple l'indisponibilité aujourd'hui de certains indicateurs utilisés en 2016, ou des changements dans la méthode de recueil des données.

1. Typologie Cadre de vie

La typologie des quartiers prioritaires de 2015 portant sur le cadre de vie a été réactualisée en conservant le même esprit. Elle repose ainsi sur deux grands axes, construits à partir de données à l'échelle du quartier ou de l'unité urbaine d'appartenance. Le premier axe concerne la morphologie urbaine. Il prend en compte la part de logements sociaux dans le QPV, l'ancienneté du bâti et la centralité du quartier dans l'espace urbain. Le deuxième axe porte sur les dynamiques du marché du logement, appréhendées à travers la part de logements vacants. Il prend également en compte la taille de l'unité urbaine ainsi que la part que représente le parc social du quartier dans l'ensemble de l'unité urbaine.

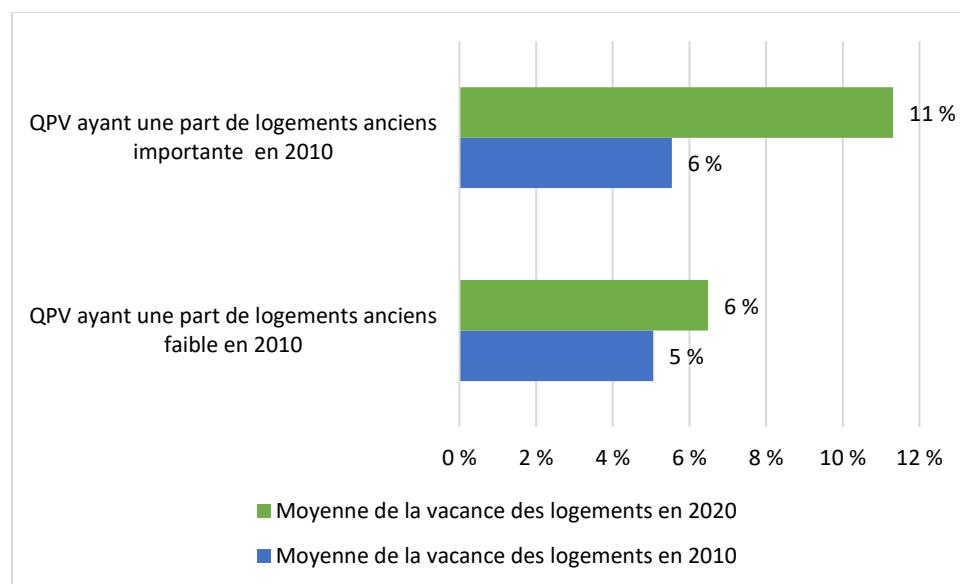
A. Résultats principaux : diminution des logements anciens et augmentation des logements vacants

En dix ans, le cadre de vie dans les quartiers prioritaires a évolué, comme en témoignent les indicateurs de la typologie. La part de logements anciens a diminué entre 2010 et 2020, passant de 14 % à 9 %. Cette évolution reflète la rénovation urbaine qui renouvelle le parc de logements.

La vacance a, quant à elle, progressé : la part de logements vacants atteint 8 % en 2020, contre 5 % en 2010. Cette hausse est particulièrement marquée dans les quartiers où les logements anciens sont plus nombreux. Elle peut s'expliquer dans certains quartiers soit par le démarrage de projets de rénovation urbaine qui nécessitent de libérer les logements, soit par la mise en vente de logements.

La part de logements sociaux, pour sa part, reste élevée : elle s'élève en moyenne en 2020 à 73 %, soit un point de plus qu'en 2010. Si la moyenne se maintient globalement stable, la situation varie fortement selon les quartiers : certains voient leur part de logements sociaux diminuer sensiblement, tandis que d'autres connaissent une augmentation.

Figure 1 : Evolution de la vacance des logements entre 2010 et 2020 en fonction de l'ancienneté

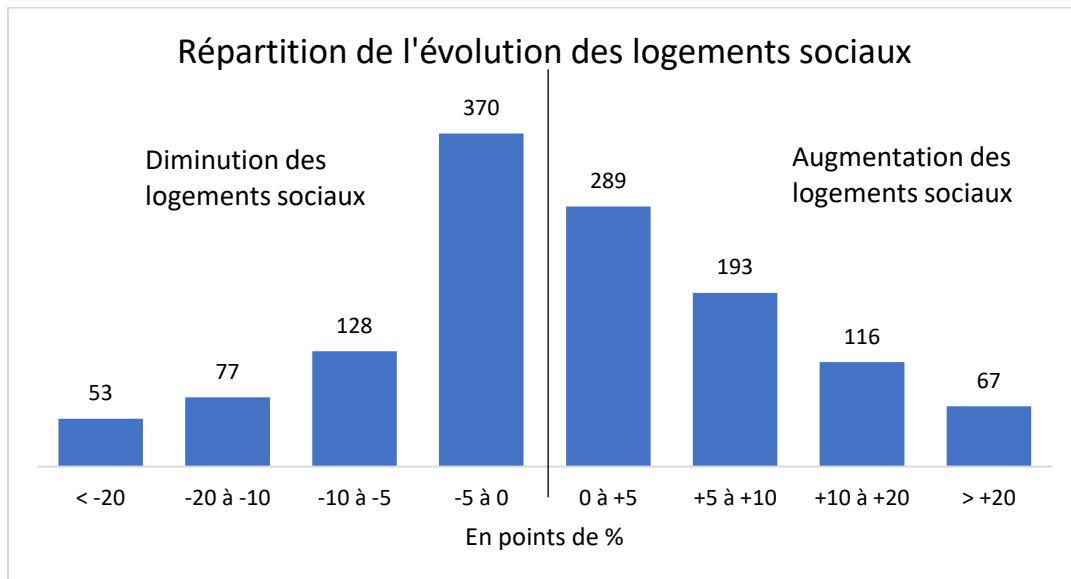


Méthode : Les quartiers ont été classés selon la part de logements anciens en 2010 (au-dessus ou en dessous de la moyenne de 14,4%).

Lecture : Les QPV ayant une part de logements anciens importante en 2010 (au-dessus de 14,4%) avaient en moyenne une vacance de 6% en 2010 contre 11% en 2020.

Source : Insee, RP 2010 et 2020

Figure 2 : Répartition du nombre de quartiers prioritaires par tranche d'évolution des logements sociaux entre 2010 et 2020



Lecture : 53 QPV ont connu une diminution de 20 points de % entre 2010 et 2020.

Source : Insee, RP 2010 et 2020

B. Actualisation de la typologie : Indicateurs et sources

Des modifications ont été apportées à la typologie en lien avec l'évolution des données disponibles. Depuis 2019, certaines informations sont désormais directement accessibles à l'échelle des QPV, ce qui permet une meilleure représentativité de ces territoires. C'est notamment le cas de la part des logements construits avant 1946, auparavant approchée à l'échelle de l'Iris. Ce changement améliore la précision des analyses, mais introduit un nouveau biais lié au secret statistique, plus fréquent sur de petites unités géographiques comme les QPV.

Par ailleurs, la part des adresses de plus de 20 logements, utilisée dans la typologie précédente, n'est plus disponible. Aucune donnée équivalente n'ayant pu être identifiée, elle a été supprimée.

Enfin, la taille de l'unité urbaine reste une variable en deux catégories, mais le zonage de l'Insee a été actualisé. Trois QPV changent de catégorie : celui d'Orgon (qui sort de l'unité urbaine d'Avignon), de Téteghem (Dunkerque) et de Voiron (Grenoble), passant ainsi d'une grande à une petite unité urbaine.

Figure 3 : Indicateurs et sources pour la typologie « Cadre de vie »

Indicateur	Source données initiales	Source données actualisées
Données QP		
Part des logements construits avant 1946 (en %) - Part des résidences principales achevées avant 1946	Insee, RP 2010 (approximé avec les données à l'Iris)	Insee, RP 2020 (au QPV)
Part des logements sociaux dans le quartier (en %)	SOeS, RPLS (nombre de logements sociaux) et Insee, (nombre de logements), RP 2010	RPLS 2022, Insee Logements QPV
Part des adresses de plus de 20 logements (en %)	Insee, RP 2010	Non disponible
Part des logements vacants	Insee, RP 2010	Insee, RP 2020
Données contexte		
Part des logements sociaux du quartier parmi ceux de l'unité urbaine (en %)	SOeS, RPLS (nombre de logements sociaux) Insee, estimations démographiques (nombre de logements), RP 2010	RPLS, Insee RP 2020
Taille de l'unité urbaine (plus ou moins de 100 000 habitants) * Variable qualitative	Insee, zonage UU2010	Insee, zonage UU2020
Temps nécessaire pour rejoindre la mairie de la commune (centre de la commune) où se situe le quartier en voiture, depuis le centre du quartier en minutes	Insee, Calcul ONPV Trajets routiers calculés à partir de l'API Google Maps	Inchangé
Temps nécessaire pour rejoindre la mairie de la commune centre de l'unité urbaine où se situe le quartier en voiture, depuis le centre du quartier en minutes	Insee, Calcul ONPV Trajets routiers calculés à partir de l'API Google Maps	Inchangé

Légende : les changements effectués sont indiqués en **gras**

C. Caractérisation des classes de la nouvelle typologie

La taille de l'unité urbaine joue un rôle important dans la composition des classes. Ainsi, deux classes sont majoritairement constituées de QPV situés dans des petites unités urbaines (UU), tandis que trois classes regroupent principalement des QPV issus de grandes unités urbaines.

Centres anciens de petites unités urbaines

Composée de 83 QPV, dont 94 % sont situés dans une petite unité urbaine, cette classe regroupe environ 5 % de la population des quartiers prioritaires en 2020. Elle est marquée par une certaine continuité : 75 % des quartiers qui la composent figuraient déjà dans la classe des centres anciens lors de la précédente typologie. Ces QPV se caractérisent par une forte concentration de logements construits avant 1946 (42 % contre 9 % en moyenne dans les QPV) et un taux élevé de logements vacants (22 % contre 10 %). À l'inverse, la part de logements sociaux y est nettement inférieure à la moyenne (24 % contre 73 %). Ces quartiers sont situés à seulement 3 minutes du centre de leur commune (approché par la localisation de la mairie).

Quartiers HLM de petites unités urbaines

Cette classe rassemble 356 QPV, soit 16 de plus qu'en 2016, représentant 17 % des habitants des quartiers prioritaires. Situés dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants, ces quartiers se distinguent par une part très élevée de logements sociaux (82 %) et très faible de logements anciens (2 %, en recul de 6 points). Leur position dans l'espace urbain est également notable : bien qu'assez proches du centre de l'unité urbaine, ils sont davantage éloignés de la mairie de leur commune que les centres anciens. Du fait de leur poids dans des unités urbaines plus petites, la part de parc social dans l'ensemble de l'unité urbaine y est significative (26 % contre 10 % en moyenne dans les QPV).

Quartiers anciens de grandes unités urbaines

Correspondant à l'ancienne classe des *quartiers périphériques de petites adresses*, cette catégorie a fortement évolué en raison de la suppression de l'indicateur sur les grandes adresses (plus de 20 logements). Elle comprend désormais 134 QPV (soit 3 de moins) et 14 % de la population en QPV. Ces quartiers cumulent une forte part de logements anciens (40 %, en hausse de 4 points), une présence notable de logements sociaux (56 %, en recul de 7 points), et un taux de vacance au-dessus de la moyenne (10 %, +8 points depuis 2016). Leur principale spécificité est leur situation dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants, ce qui les distingue des centres anciens de petites UU.

Quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines

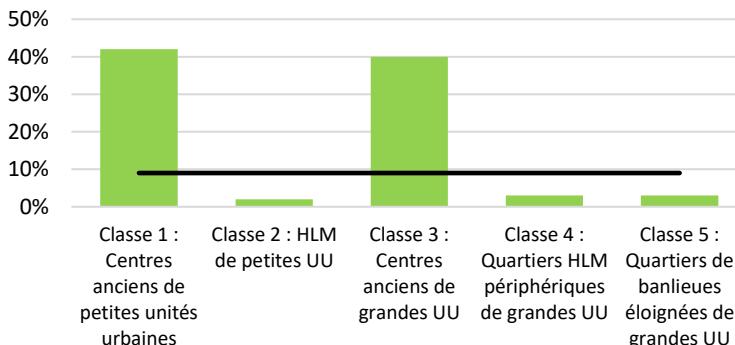
Cette classe regroupe 354 QPV (soit 28 de moins qu'en 2016), tous localisés dans de grandes unités urbaines. Elle concentre 34 % des habitants des quartiers prioritaires. Ces quartiers présentent une forte présence de logements sociaux (74 %, en légère baisse de 2 points), mais peu de logements anciens ou vacants. Ils sont généralement situés à l'écart de la mairie de leur commune (qui constitue le centre de la commune), avec un temps moyen d'accès de 13 minutes, contre 8 minutes en moyenne pour l'ensemble des QPV.

Quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes unités urbaines

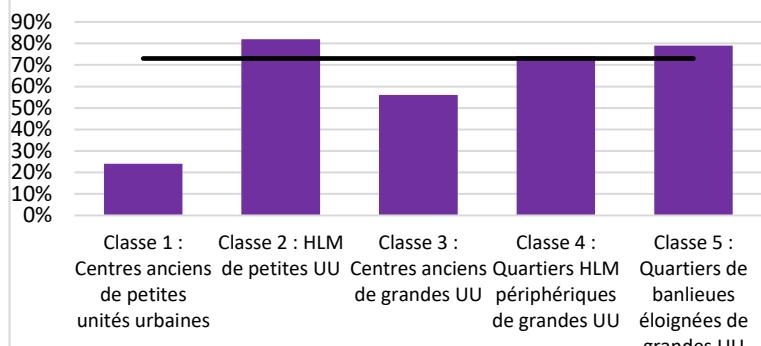
Avec 366 QPV (soit 32 de plus), cette classe rassemble environ 30 % de la population des quartiers prioritaires. Elle partage de nombreuses caractéristiques avec la classe des quartiers HLM périphériques : présence importante de logements sociaux (79 %, -3 pts), faible part de logements anciens et vacants. La distinction entre ces deux classes repose principalement sur leur situation dans l'unité urbaine : les quartiers de banlieue éloignée se trouvent à 37 minutes en moyenne du centre de l'unité urbaine (caractérisé par la mairie de l'unité urbaine), contre 18 minutes pour les quartiers HLM périphériques.

Figure 4 : Caractérisation par indicateur des classes de la typologie « Cadre de vie »

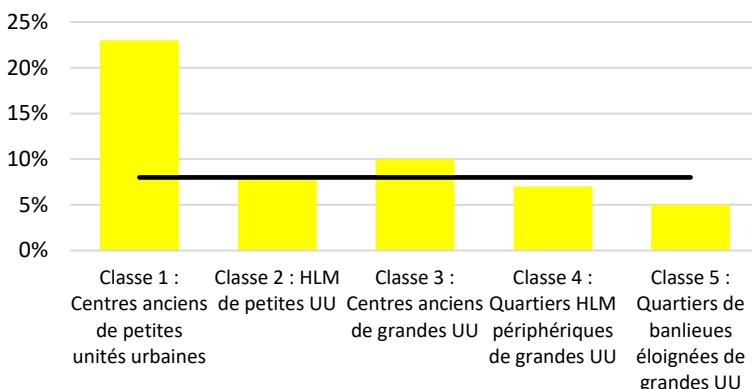
Part des logements construits avant 1946 (en %)



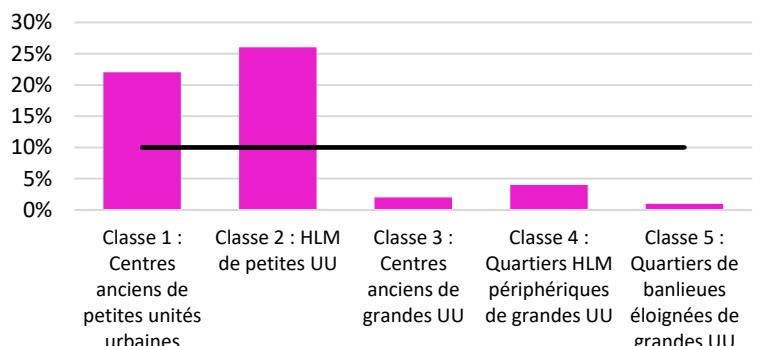
Part des logements sociaux dans le quartier (en %)



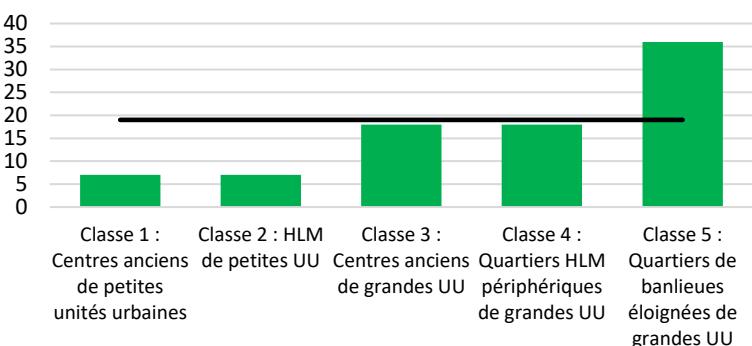
Part des logements vacants



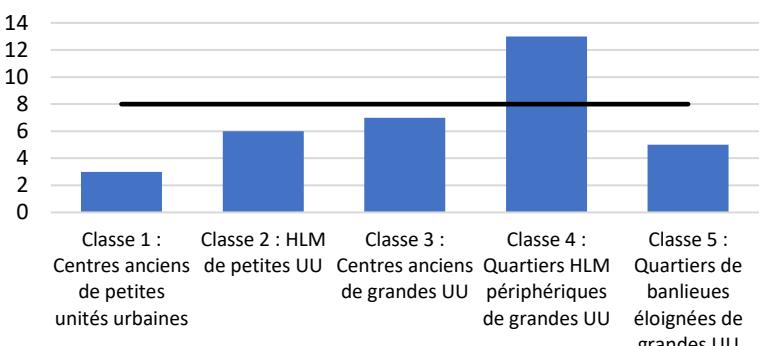
Part des logements sociaux du quartier parmi ceux de l'unité urbaine



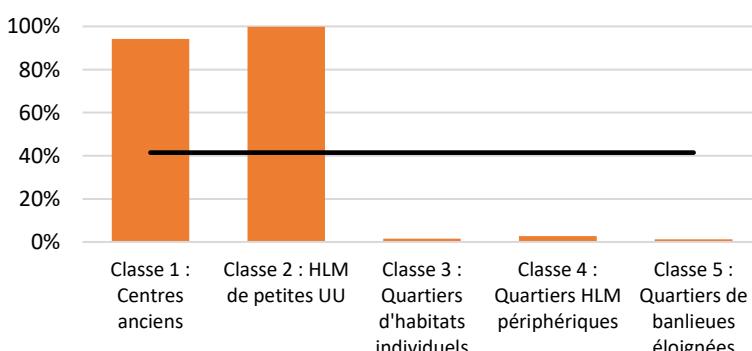
Temps de parcours nécessaire pour rejoindre la commune-centre de l'unité urbaine (en min)



Temps de parcours nécessaire pour rejoindre la mairie de la commune (en min)



Part des quartiers situés dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants



Légende : La barre noire correspond à la moyenne de tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

D. Comparaison des typologies 2016 / 2024

85 % des QPV conservent leur classe dans la nouvelle typologie. Les principaux changements concernent les classes de centres anciens, où les évolutions sont les plus marquées. Ces classes étaient fortement caractérisées en 2016 par la présence de logements anciens, de logements vacants, et de petites adresses. Ce sont justement ces variables qui ont le plus évolué depuis, ce qui explique les changements de classes observés.

Figure 5 : Comparaison de la typologie initiale (2016) et de la typologie finale (2024) « Cadre de vie »

Classes 2024	Centres anciens de petites UU	Quartiers HLM de petites UU	Quartiers anciens de grandes UU	Quartiers HLM périphériques de grandes UU	Quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes UU	Total général	% qui ne change pas de classes
Classe 2016							
Centres anciens	62	10	24	2		98	63%
Quartiers HLM de petites unités urbaines	9	330		1		340	97%
Quartiers périphériques de petites adresses	12	9	74	9	33	137	54%
Quartiers HLM périphériques		4	31	323	26	384	84%
Quartiers HLM de banlieues éloignées		3	5	19	307	334	92%
Total général	83	356	134	354	366	1293	
% qui ne changent pas de classes	75%	93%	55%	91%	84%		85%

Légende : les quartiers qui ont changé de classe du fait de la suppression de la variable « adresse de plus de 20 logements » sont indiqués en **gras**

Les changements entre classes au sein des petites unités urbaines restent relativement limités. Toutefois, un phénomène notable concerne 26 QPV de grandes unités urbaines qui, en 2016, étaient classés parmi les centres anciens de petites unités urbaines, car ils ne comptaient pas de petites adresses, critère alors discriminant. Cette variable ayant été supprimée, ces QPV ont désormais rejoint des classes correspondant mieux à leur environnement urbain, principalement la classe des centres anciens de grandes unités urbaines.

Par ailleurs, 10 QPV sont passés de la classe « centres anciens » à celle des « quartiers HLM de petites unités urbaines ». Ce changement est dû à une forte baisse de la part de logements anciens, qui s'explique soit par des démolitions soit par des constructions de nouveaux logements. Une augmentation significative de la part de logements sociaux peut également justifier le changement de classe. Le quartier **Gouraincourt-Rempart à Longwy** illustre bien cette dynamique, avec une forte diminution de la part de logements anciens et une hausse de 37 points de pourcentage de la part de logements sociaux. Cette évolution s'explique par le programme de renouvellement urbain de l'ANRU actif dans ce quartier.

Enfin, 9 QPV passent de la classe « quartiers HLM de petites unités urbaines » à celle des « centres anciens de petites unités urbaines », en lien avec une forte augmentation du taux de logements vacants. Ces quartiers présentent des profils divers : certains se distinguent par une part élevée de logements anciens comme le quartier **Cœur d'Etoile au Quesnoy**, d'autres par une faible proportion de logements sociaux. Le quartier **Ophite à Lourdes** observe une forte diminution de logements sociaux dû au PNRU. Le projet de renouvellement urbain prévoit la démolition définitive de tous les bâtiments (donc logements sociaux) à l'horizon 2030 sans reconstruction sur site. Par conséquent, au fur et à mesure de l'avancée du projet, les logements vacants ne sont plus remis à la location et les habitants sont relogés à l'extérieur du QPV.

La moitié des QPV issus de la classe « quartiers périphériques de petites adresses » changent de classe. En l'absence de l'indicateur relatif aux petites adresses, ces quartiers ne présentent plus cette même caractéristique commune. Ils n'ont pas réellement évolué et ont donc été réaffectés dans les classes correspondant le mieux à leurs profils actuels.

Certains QPV situés en grandes unités urbaines, auparavant classés comme « HLM périphériques » ou « banlieues éloignées », intègrent désormais la classe des « centres anciens de grandes unités urbaines ». Ces quartiers affichaient déjà, en 2010, une part élevée de logements anciens (37 %), mais étaient caractérisés par la présence majoritaire de grandes adresses (plus de 20 logements).

Les deux dernières classes des grandes unités urbaines se différencient surtout par leur localisation dans la commune et leur éloignement du centre de l'unité urbaine. Or, ces deux variables n'ont pas évolué. Les reclassements observés s'expliquent donc davantage par des évolutions dans la part de logements sociaux, les quartiers périphériques se caractérisant aujourd'hui par une part un peu plus faible de logements sociaux.

E. Pour aller plus loin

Les projets de rénovation urbaine ont pu entraîner des modifications importantes des quartiers concernés avec une augmentation transitoire des logements vacants, une diminution de logements anciens, une baisse ou une augmentation de logement sociaux.

L'impact de la rénovation urbaine a fait l'objet d'études et travaux de recherche. Notamment le rapport partenarial de [bilan du programme national de la rénovation urbaine \(PNRU\)](#) composé de cinq études :

- 1/ l'ANRU : [bilan quantitatif sur le PNRU](#)
- 2/ la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme) [12 focus de quartiers](#)
- 3/ France Stratégie : [impact du PNRU sur le bâti et le peuplement des quartiers](#)
- 4/ le CNRS GATE : impact du PNRU sur les marchés du logement, 2004-2021
- 5/ l'ANCT / ONPV : effet du PNRU sur la variation de la mixité sociale dans les quartiers.

Dans cette typologie cadre de vie, la transformation de l'offre de logement est appréhendée de manière limitée, principalement à travers l'ancienneté du bâti (qui présente par ailleurs un biais évoqué précédemment), la vacance et la part de logements sociaux. Une analyse plus approfondie dans la réflexion pour la typologie 2024 pourrait intégrer d'autres dimensions, telles que l'évolution des prix de l'immobilier ou les politiques menées par les bailleurs sociaux.

2. Typologie Emploi

A. Résultat principal : le taux d'emploi en QPV reste plus faible que celui de leur environnement

La mise à jour de la typologie ne montre pas d'amélioration globale de la situation de l'emploi dans les QPV. Le taux d'emploi des habitants des QPV est en légère baisse passant de 47 % en 2010 à 46 % en 2020 et s'accompagne d'une hausse de la part des emplois précaires (de 22,8 % à 25,4 %). Pourtant, les zones d'emploi auxquelles ils appartiennent ont plutôt connu une évolution inverse, ce qui augmente les écarts entre les QPV et les zones d'emploi. La part de l'emploi industriel dans la zone d'emploi, qui était de 14 % en 2010, a baissé pour atteindre 12,2 % en 2020.

B. Actualisation de la typologie : Indicateurs et sources

La typologie sur l'emploi est la plus stable des trois typologies. Seul un indicateur change concernant les données caractérisant le quartier, la part des ménages recevant au moins une allocation chômage évoluant vers la part des allocations chômage dans les revenus. Les autres indicateurs caractérisant le quartier qui sont le taux d'emploi et la part des emplois précaires restent les mêmes tout comme les données de contexte (l'écart entre le taux d'emploi du quartier et celui de la zone d'emploi, l'évolution de l'emploi dans la zone d'emploi depuis 5 ans rapporté à la population et la part de l'emploi dans l'industrie dans la zone d'emploi). Les sources des données sont stables, provenant essentiellement du recensement de la population et de FILOSOFI. L'année de référence pour l'actualisation est 2020, soit 10 ans après celle de la typologie réalisée en 2016.

Figure 6 : Indicateurs et sources pour la typologie « Emploi »

Indicateur	Source des données initiales	Source des données actualisées
Données QPV		
Taux d'emploi	Insee, RP 2010	Insee, RP 2020
Part des emplois précaires		
Part des ménages recevant au moins une allocation chômage => Part des revenus d'activité dont allocations chômage	Insee, RFL 2011	Insee, FILOSOFI 2021
Données de contexte		
Ecart entre le taux d'emploi du QPV et celui de la zone d'emploi		
Evolution de l'emploi dans la zone d'emploi depuis 5 ans rapporté à la population	Insee, RP 2010	Insee, RP 2020
Part de l'emploi dans l'industrie dans la zone d'emploi		

Légende : les changements effectués sont indiqués en **gras**

C. Caractérisation des classes de la nouvelle typologie

Dans la typologie de l'emploi, les indicateurs presque inchangés, permettent de reconstituer les mêmes classes. Comme en 2016, 3 classes se distinguent :

Les quartiers profitant d'un environnement dynamique

Composée de 519 QPV regroupant la moitié de la population en QPV, cette classe se distingue par un taux d'emploi plus élevé (53 %) et une part d'emploi précaires plus faible (20 %) qu'ailleurs. L'écart du taux d'emploi avec celui des zones d'emploi est le plus restreint (11 points).

Les quartiers en décrochage

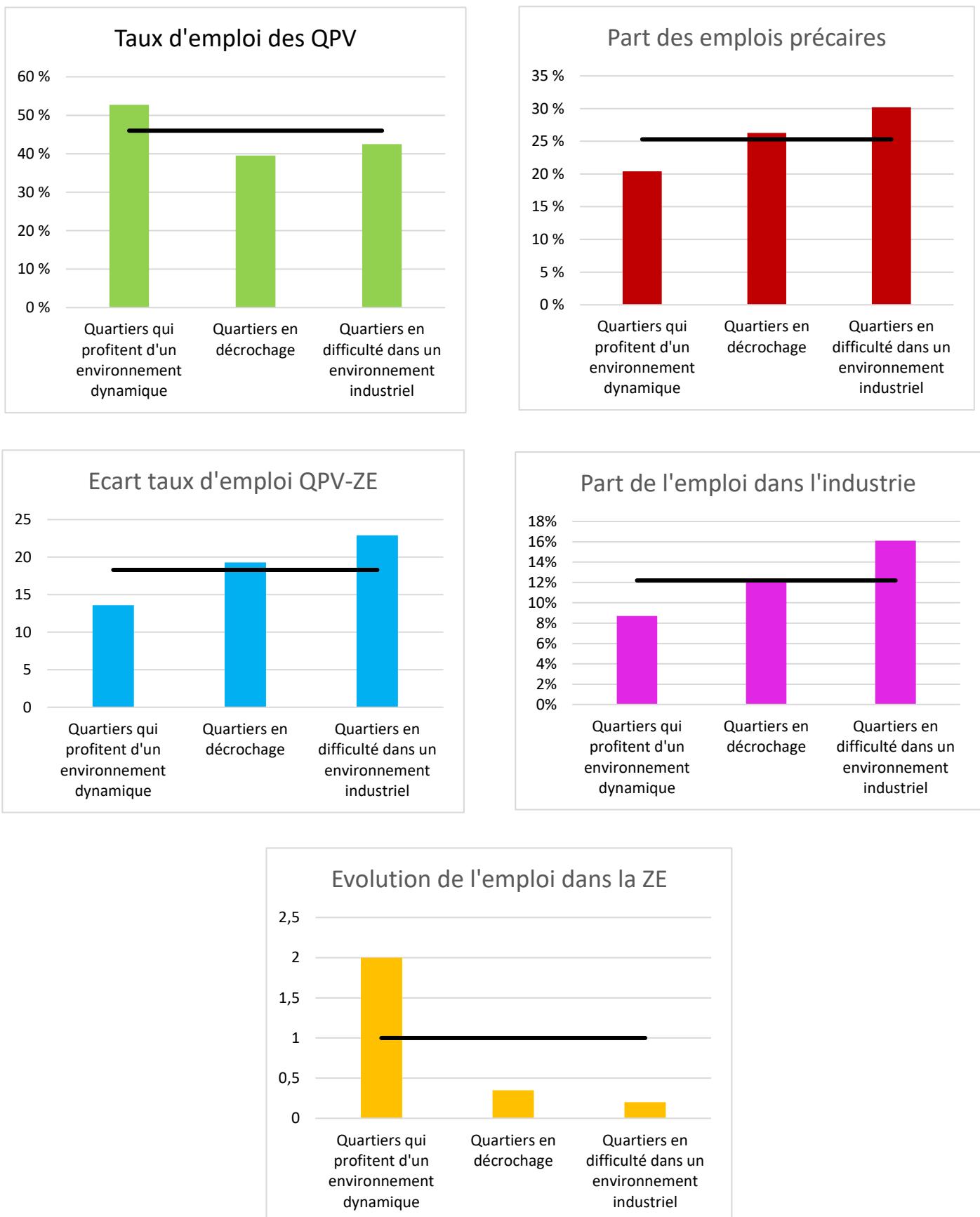
Composée de 421 QPV regroupant 28 % de la population en QPV, cette classe se caractérise par des quartiers en difficulté malgré un environnement économique favorable. L'écart des taux d'emploi des zones d'emploi et des QPV est le plus élevé (25 points). Les données concernant la part d'emplois précaires et la part des allocations chômage dans les revenus sont les plus élevées (respectivement 30 % et 8 %).

Les quartiers en difficulté dans un environnement industriel

Composée de 356 QPV regroupant 22 % de la population, cette classe se distingue quant à elle par un environnement économique défavorable où les taux d'emploi des zones d'emploi sont en moyenne de 62 %. L'évolution de l'emploi dans les zones d'emploi est également la plus faible avec une progression de 0,2 point entre 2014 et 2020. Les taux d'emploi des QPV sont semblables à ceux de la classe précédente (41,5 %). La part de l'emploi industriel dans la zone d'emploi augmente, passant de 12,1 % à 13,2 %. Les autres indicateurs représentent des valeurs intermédiaires se situant entre les deux autres classes.

Figure 7 : Caractérisation par indicateur des classes de la typologie « Emploi »

Légende : La barre noire correspond à la moyenne de tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



D. Comparaison des typologies avant / après

Une majorité de QPV ne change pas de classe dans la typologie « Emploi ». C'est d'autant plus le cas des « Quartiers profitant d'un environnement dynamique » (75 %). Le taux d'emploi est l'indicateur le plus représentatif puisque les quartiers qui entrent dans cette classe en 2024 ont un meilleur taux d'emploi qu'en 2016 alors que ceux qui en sortent connaissent le phénomène inverse.

Il y a davantage de mouvements dans les autres classes. Lorsqu'un quartier n'appartient plus aux « Quartiers en difficulté dans un environnement industriel », la part de l'emploi industriel de sa zone d'emploi a souvent baissé entre les deux périodes. Les QPV qui sortent des « Quartiers en décrochage » ont souvent une évolution positive de l'emploi dans leur zone d'emploi.

Figure 8 : Comparaison de la typologie initiale et de la typologie finale « Emploi »

Classes 2024	Quartiers profitant d'un environnement dynamique	Quartiers en décrochage	Quartiers en difficulté dans un environnement industriel	Total général	% qui ne change pas de classes
Classes 2016					
Quartiers profitant d'un environnement dynamique	387	44	86	517	75 %
Quartiers en décrochage	10	233	139	382	61 %
Quartiers en difficulté dans un environnement industriel	122	145	131	398	33 %
Total général	519	422	356	1297	
% qui ne changent pas de classes	75 %	55 %	37 %		58 %

Légende : Les cercles rouges montrent le nombre de QPV ayant eu une évolution négative dans la typologie alors que les cercles en vert montrent le nombre de ceux ayant eu une évolution positive.

E. Pour aller plus loin

Dans l'étude « Dans les quartiers les plus en difficulté, seulement un habitant sur 3 en emploi » réalisée en janvier 2020 par l'Insee PACA, un lien est établi entre l'absence de véhicule et la difficulté à trouver un emploi. Dans la région, 58 % des résidents des QPV possèdent un véhicule contre 81 % des autres habitants. Parmi les personnes de 15 à 64 ans ne vivant pas dans un ménage possédant une voiture, seulement 28 % ont un emploi. En revanche, la majorité de ceux ayant un emploi s'y rendent en voiture.

3. Typologie Cohésion sociale

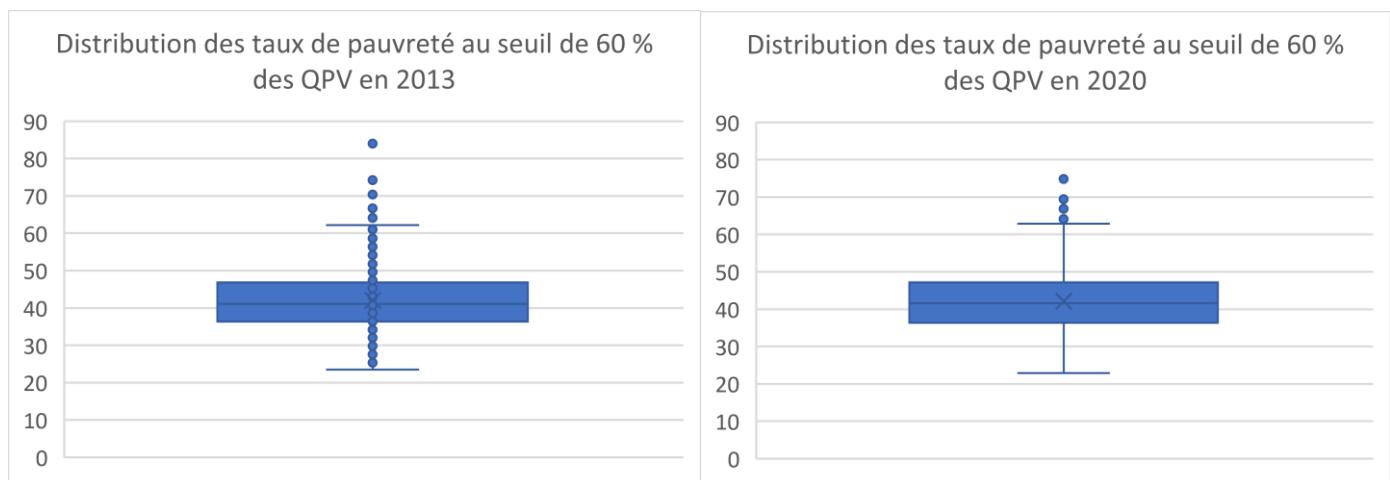
La typologie des quartiers prioritaires 2015 sur la thématique "cohésion sociale" a été réactualisée avec des modifications sensibles. Toutefois, elle s'appuie toujours sur deux grands axes, le premier constitué de données à l'échelle du quartier et le second de données contextuelles à une échelle plus large. Le premier axe porte sur un ensemble d'indicateurs relatifs à l'intégration sociale des quartiers (défaveur sociale dans les établissements scolaires, centralité en équipements, parité dans l'emploi) et à leur profil social (part de familles monoparentales, part d'étrangers). Le second axe relève quant à lui des écarts de développement économique entre les quartiers et leur environnement (écart d'évolution des revenus, du taux de pauvreté par rapport à l'EPCI d'appartenance et part de la population municipale en politique de la ville).

A. Résultat principal : réduction des écarts de pauvreté par rapport à l'environnement

La mise à jour de la typologie « Cohésion sociale » permet d'observer une amélioration générale des conditions de pauvreté des QPV par rapport à leur environnement puisque l'écart moyen de taux de pauvreté entre les QPV et leurs EPCI diminue fortement, passant de 32,6 points (typologie initiale de 2016) à 24,8 points (typologie actualisée en 2024).

A l'échelle de l'ensemble des QPV, le taux de pauvreté a légèrement augmenté entre 2013 et 2020, passant de 42,6 % à 44,3 %. Les disparités de pauvreté ont également peu évolué entre ces deux millésimes.

Figure 9 : Evolution des disparités de pauvreté de l'ensemble des QPV entre 2013 et 2020



En termes de composition démographique des quartiers, la part moyenne d'étrangers a augmenté de 5,3 points de % entre 2010 et 2020 (augmentation de 16,2 % à 21,5 %). En comparaison, cette augmentation sur l'ensemble du territoire national est de 1,7 points de % sur la même période. Les personnes étrangères étant majoritairement des personnes immigrées, ces évolutions suggèrent une participation plus active des QPV dans l'accueil des populations immigrées, comme notamment en Ile-de-France ([Institut Paris Région, "Les trajectoires résidentielles des habitants des QPV" \(2020\)](#)).

En termes de croissance démographique des QPV par rapport à leur environnement, la part de population communale vivant en QPV a quant à elle diminué de 1,3 points, ce qui rend compte d'une augmentation démographique plus rapide en dehors des QPV qu'en leur sein.

Enfin, l'écart des taux d'emploi femmes-hommes est resté stable en QPV entre 2010 et 2020, passant de 11% à 10,5% (toujours davantage d'hommes employés que de femmes).

B. Actualisation de la typologie : Indicateurs et sources

Les données de la typologie « cohésion sociale » ont été mises à jour avec les derniers millésimes existants au moment des travaux d'actualisation. De plus, certains indicateurs thématiques ont fait l'objet d'importantes modifications. Ainsi, l'intitulé de l'indicateur de défaveur sociale en milieu scolaire a été modifié car la base de données à jour ayant été mobilisée a été constituée à partir d'un référentiel « établissements du QPV » et non « habitants du QPV ». De ce point de vue, les deux indicateurs sont relativement similaires mais difficilement comparables. De même, l'indicateur des familles monoparentales en QPV a été privilégié à celui des ménages nombreux en QPV car la base de données associée était bien plus complète. Enfin, l'indicateur de décrochage économique (revenus) a été scindé en deux indicateurs afin d'en faciliter l'interprétation. Cela résulte en une nouvelle typologie légèrement plus axée sur les enjeux économiques rencontrés par ces quartiers.

Figure 10 : Indicateurs et sources pour la typologie « Cohésion sociale »

Variable initiale	Source données initiales	Variable actualisée	Source données actualisées
Données QP			
Part des élèves du QP fréquentant un collège où la part des élèves issus d'un milieu défavorisé est importante	Depp, 2017	Part des collégiens du QPV issus d'un milieu défavorisé	Depp, Insee, 2023
Nombre d'équipements de base situés à moins de 2km du quartier ¹	CNAF, pôle emploi, DEPP, la Poste, ministère de l'Intérieur, Drees		BPE, 2023
Part des étrangers ²	Insee, RP 2010		Insee, RP 2020
Part des ménages de plus de 6 personnes	Insee, RP 2010	Part des familles monoparentales	Insee, RP 2020
Ecart des taux d'emploi entre femmes et hommes (en points)	Insee, RP 2010		Insee, RP 2020
Données contexte			
Part de la population de la commune en politique de la ville	Insee, RP 2013		Insee, Populations légales municipales 2018
Ecart du taux de pauvreté entre le quartier et l'EPCI (en points)	Insee, Filosofi 2012		Insee, Filosofi 2020
Ecart entre l'évolution des revenus entre le quartier et l'EPCI (en points)	Insee, Filosofi 2012-2015	1. Ecart des revenus entre le QPV et l'EPCI (en points) 2. Evolution des revenus dans le QPV	Insee, Filosofi 2018-2020

Légende : les changements effectués sont indiqués en **gras**

¹ Police ou gendarmerie, pôle emploi, crèche, la Poste, maison ou centre de santé, école

² Selon l'INSEE, un étranger est « une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune [...]». Ainsi, un étranger n'est pas forcément immigré puisqu'il peut être né en France (cas des personnes mineures).

C. Caractérisation des classes de la nouvelle typologie

Quartier en décrochage socio-économique :

Cette classe est composée de 260 QPV soit 20,1 % des QPV qui représentent 16,6 % de la population des quartiers prioritaires en 2018. Elle se caractérise principalement par un niveau de pauvreté plus important. En effet, on constate un écart très important de revenus (61,4 % en moyenne) et de taux de pauvreté (33,7 % en moyenne) entre les QPV et leurs EPCI. De plus, leurs revenus sont en diminution de près de 25 % en moyenne entre 2018 et 2020. Dans un second temps, les quartiers de cette classe sont aussi au cœur de nombreux enjeux sociaux puisque cette classe présente une très grande part de familles monoparentales (moyenne de 41,9 %) et de collégiens du QPV issus d'un milieu défavorisé (moyenne de 61,6 %).

Quartier hétérogène avec des inégalités sociales :

Cette classe est composée de 344 QPV soit 26,6 % des QPV qui représentent 29,2 % de la population des quartiers prioritaires en 2018. Elle se démarque par un plus haut niveau d'inégalités sociales, puisqu'elle regroupe des quartiers présentant une très faible parité de taux d'emploi (écart moyen femmes-hommes de 16,6 %, soit près de deux fois plus que pour les autres classes). Elle regroupe également de nombreux collégiens de QPV issus d'un milieu défavorisé avec une moyenne de 63,8 %. Enfin, elle se distingue secondairement par sa situation économique, avec un écart moyen assez important de revenus (55,2 %) et de taux de pauvreté (29,8 %) entre les QPV et leurs EPCI.

Quartier en développement économique :

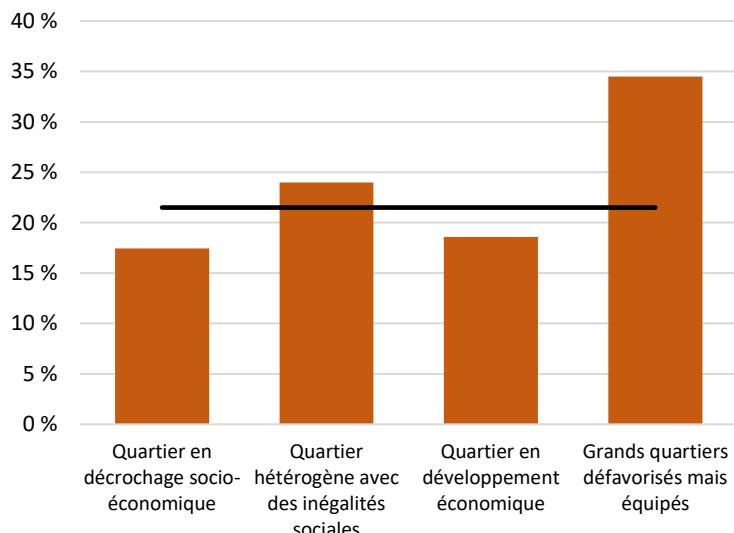
Cette classe est composée de 549 QPV soit 42,5 % des QPV qui représentent 29,7 % de la population des quartiers prioritaires en 2018. Cette classe regroupe des QPV qui présentent en moyenne une faible centralité en équipements (police ou gendarmerie, pôle emploi, crèche, la Poste, maison ou centre de santé, école) à moins de 2 km (15 en moyenne) et le plus bas taux d'étrangers (16,3 %). Toutefois, les QPV de cette classe ont connu une augmentation moyenne de leur revenu de près de 12 % entre 2018 et 2020 et présentent un écart de taux de pauvreté avec leurs EPCI (21,2 %) un peu plus faible que la moyenne des QPV.

Grands quartiers défavorisés mais équipés :

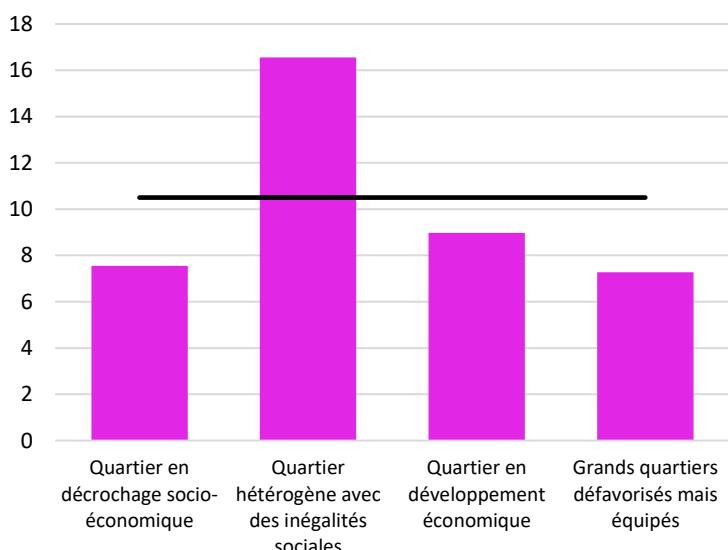
Cette classe est composée de 140 QPV soit 10,8 % des QPV qui représentent 24,5 % de la population des quartiers prioritaires en 2018. Elle concerne principalement des QPV situés dans des grandes agglomérations, principalement en Ile-de-France. La classe se caractérise par une très grande part de population municipale en QPV (34,5 %), un niveau de pauvreté élevé et relativement homogène avec son environnement (revenus, taux de pauvreté). La caractéristique principale est le très haut niveau de centralité en équipements avec près de 92 équipements à moins de 2 km du QPV. Enfin, ces quartiers sont également mixtes avec une forte population étrangère en moyenne (26,6 %).

Figure 11 : Caractérisation par indicateur des classes de la typologie « Cohésion sociale »

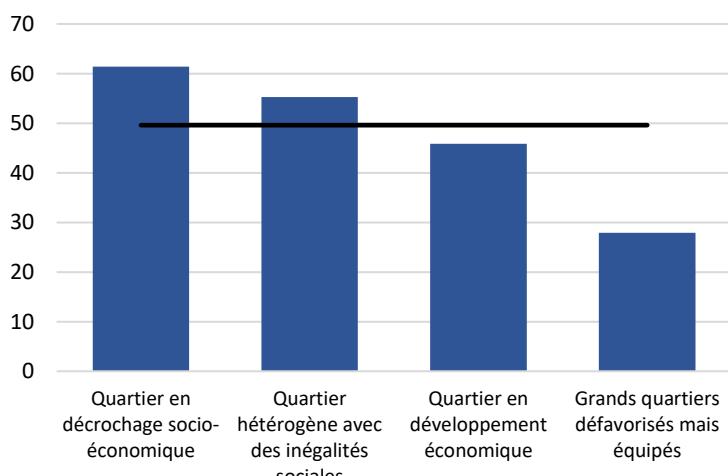
Part de la population municipale en QPV



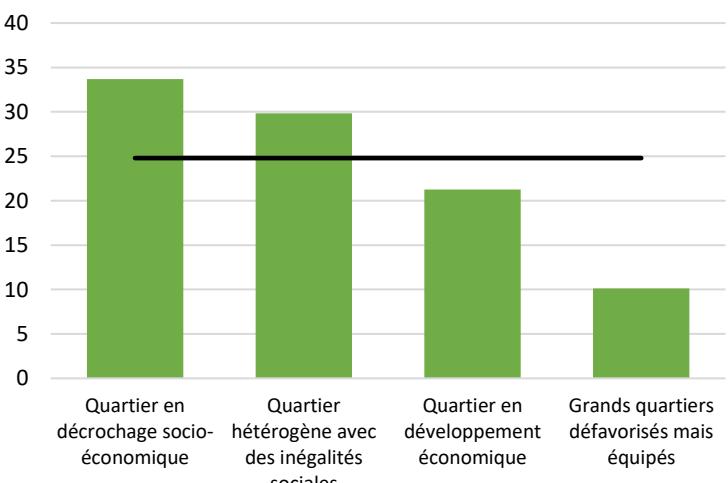
Ecart des taux d'emploi entre les femmes et les hommes



Ecart du revenu médian entre le quartier et l'EPCI

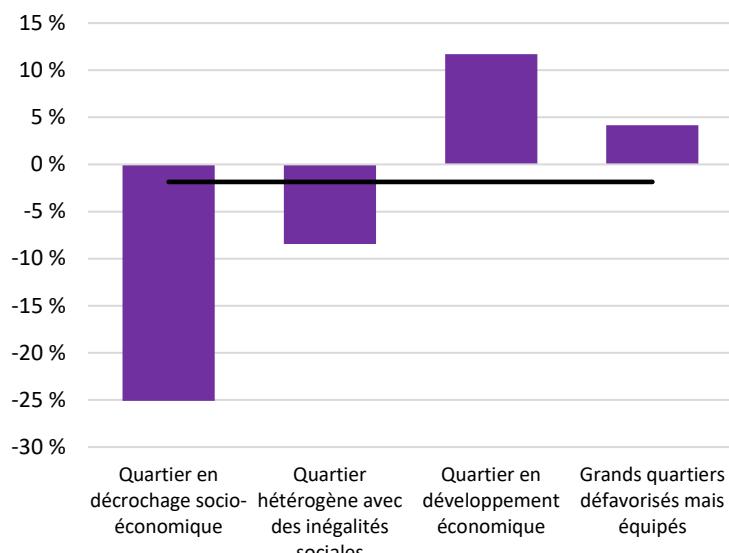


Ecart du taux de pauvreté entre le quartier et l'EPCI

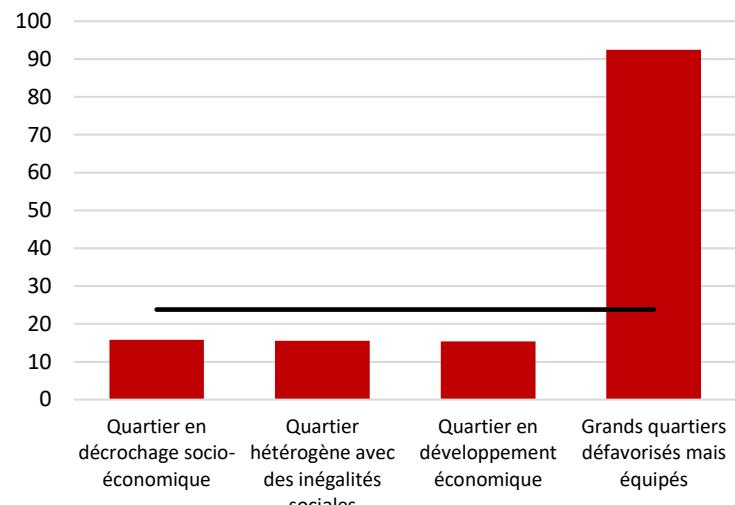


Légende : La barre noire correspond à la moyenne de tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

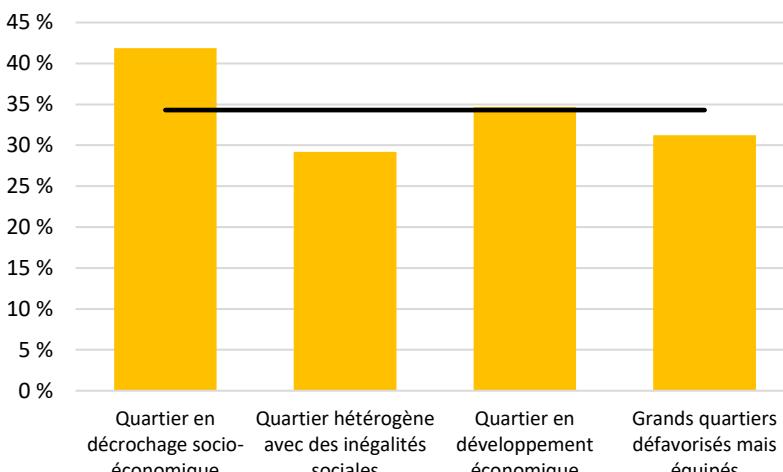
Evolution du revenu dans le quartier



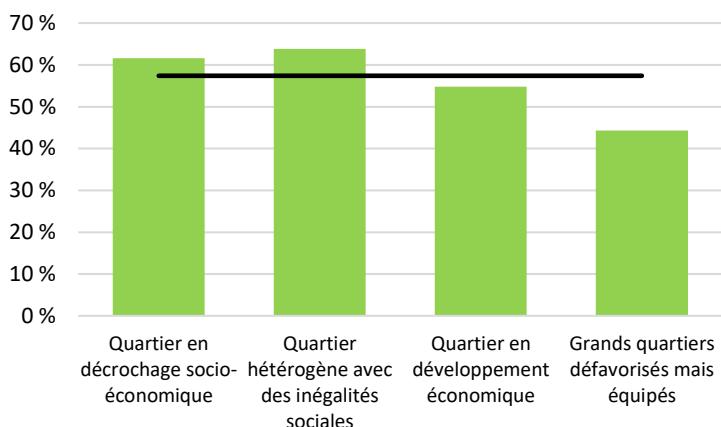
Nombre d'équipements de base à moins de 2 km



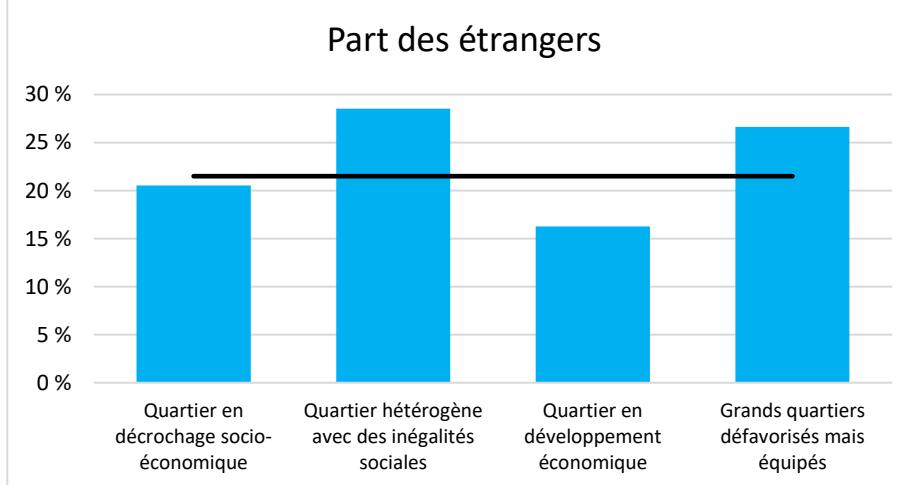
Part de familles monoparentales



Part des collégiens issus d'un milieu défavorisé



Part des étrangers



Légende : La barre noire correspond à la moyenne de tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

D. Comparaison des typologies avant / après

La refonte de la typologie « cohésion sociale », tant au niveau des sources de données mobilisées que des indicateurs retenus a entraîné une toute autre classification que celle obtenue en 2016 avec la même méthode statistique. En conséquence, les labels des classes issues de la classification sont de natures différentes et ne sont pas rigoureusement comparables à ceux de la typologie initiale.

E. Pour aller plus loin

L'évolution des phénomènes sociaux et économiques analysés dans cette typologie dépendent en grande partie des mobilités relatives à la constitution des quartiers. En effet, les QPV sont des quartiers dans lesquels les mobilités sont plus nombreuses que dans les quartiers voisins. Malgré leur fonction d'accueil, la majeure partie de la population ayant résidé au moins un an dans un QPV a déménagé entre 2011 et 2020. En effet, lorsque leur situation individuelle s'améliore, les résidents préfèrent sortir de la géographie prioritaire. En revanche, les populations qui arrivent dans ces quartiers ont des niveaux de vie moins élevés. (INSEE, [La moitié des personnes ayant habité en quartier prioritaire entre 2011 et 2020 y restent tout au long de la période - Insee Première - 1996](#)).

4. Vers une nouvelle typologie des quartiers prioritaires de la ville 2024-2030

L'année 2025 est marquée par un contexte pertinent pour la révision de la typologie ONPV des quartiers prioritaires : actualisation de la **géographie prioritaire** en 2023-2024, redéfinition des actions de la politique de la ville dans la nouvelle génération de **contrats de ville** 2024-2030, réunion du **Conseil Interministériel des Villes** en juin 2025 et nouveaux objectifs et mesures pour la politique de la ville, et développement de l'**évaluation** de la politique de la ville. Les acteurs concernés ont pu exprimer que les typologies ONPV 2016 répondent réellement à un besoin, et fournissent des clés d'analyse (groupe de travail sur la typologie 2025, juin 2025). Cela confirme que la typologie ONPV est un outil pertinent qu'il convient de faire évoluer avec l'évolution de la politique de la ville.

La nouvelle typologie des quartiers 2024 devra rester concise malgré la complexité d'analyse apportée par la souplesse de construction des contrats de ville 2024 (voir paragraphe ci-dessous). Les acteurs du groupe de travail préconisent de ne pas se limiter dans le nombre d'indicateurs utilisés pour les typologies.

La typologie des QPV 2024 doivent être davantage pensées et utilisées pour l'évaluation de la politique de la ville et le suivi des mesures du CIV de juin 2025. Pour ce faire, les classes doivent refléter un état plus ou moins positif du QPV sur un sujet donné. Ainsi l'évolution d'une classe à une autre au sein d'une typologie permettra de caractériser la trajectoire positive ou négative d'un quartier. La nouvelle typologie des QPV pour 2024 doit donc être intégrée à la réflexion sur l'évaluation nationale de la politique de la ville, afin d'assurer qu'elle puisse lui être utile. Enfin, les indicateurs utilisés devront être rapprochés des indicateurs de suivi du CIV, afin que les deux exercices puissent se compléter et ne pas rester en silo.

La nouvelle typologie des QPV 2024 devra s'assurer de couvrir tous les thèmes prégnants dans les contrats de ville 2024. Alors que les contrats de ville en 2015 étaient limités à trois piliers (développement de l'activité économique et de l'emploi, cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain) qui préfiguraient les trois typologies (cadre de vie, emploi, cohésion sociale), les contrats de ville 2024 ont pu structurer plus librement les thématiques prioritaires des actions de la politique de la ville. Les thématiques abordées dans les contrats de ville 2024 sont diverses : éducation / réussite éducative, développement économique, mobilités, logement, mixité sociale, transition écologique, alimentation, sécurité et tranquillité publique, santé et accès aux soins, sport et culture, amélioration de l'accès aux droits pour les habitants des quartiers, etc. Parmi ces sujets, certains étaient absents des typologies ONPV 2016 et devront être ajoutés en supplément des variables existant déjà et à conserver :

- **Démographie** : profil des primo-arrivants, handicap (GIR, indicateurs sur l'APA), différenciation des tranches d'âges (part des personnes âgées, de la petite enfance de moins de 5 ans, etc.), structure par âge, vieillissement de la population ;
- **Pauvreté et mixité sociale** : dispersion des revenus, revenus des primo-arrivants, part des personnes âgées à très faible revenu et isolées, décrochage économique du QPV par rapport à l'unité urbaine ;
- **Mouvements** de population arrivant et sortant des QPV, mobilités résidentielles ;
- **Environnement et santé environnementale** : prise en compte du changement climatique, étiquette énergétique des logements (source de données manquante ANCOLS ?), îlots de chaleur, pollution, pollution sonore (Cerema et ANRU 2015)
- **Accès aux services publics** : implantation des crèches par rapport aux QPV, mobilités et transports, loisirs et culture : accès au matériel sportif, bibliothèques, connaissance du numérique, coûts de l'accès aux services publics ;
- **Citoyenneté** : participation électorale et écarts avec l'environnement, densité du tissu associatif ;
- **Logement** : ancienneté du bâti, vacance des logements, part des logements sociaux, copropriétés dégradées, évolution des prix de l'immobilier, politiques menées par les bailleurs sociaux ;

- **Rénovation urbaine** : intégrant les éléments de typologie NPNRU de l'ANRU
- **Education** : mixité scolaire ;
- **Citoyenneté** : La thématique de la citoyenneté est particulièrement d'actualité et les enjeux de mobilisation citoyenne occupent une place centrale dans la vie de la cité. Un indicateur de participation électorale pourrait donc enrichir la future typologie des QPV 2024. Cette participation est globalement inférieure en QPV que dans le reste de la France. Par exemple, le taux de participation estimé au 1^{er} tour des élections présidentielles de 2017 est de 69% en QPV contre 78% sur l'ensemble du territoire. Cependant, on constate des disparités élevées en termes de participation avec certains QPV particulièrement mobilisés ([ONPV, outils méthodologiques d'estimation de la participation électorale en QPV](#)).

ANNEXE - Implantation régionale des QPV selon la nouvelle typologie

